



communiqué

N°:
No.: 140

LE 01 OCTOBRE, 1985.

RAID AERIEN ISRAELIEN

Le Secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures, le Très Honorable Joe Clark, a émis la déclaration suivante aujourd'hui concernant le raid aérien effectué par Israël dans la région de Tunis.

Le gouvernement canadien déplore l'attaque israélienne qui a causé de nombreuses victimes dans la banlieue sud de Tunis. Cette attaque est d'autant plus regrettable qu'elle constitue une violation de la souveraineté d'un pays ami avec lequel le Canada entretient d'excellentes relations depuis nombre d'années.

De telles actions, quelles qu'en soient les motivations, ne peuvent avoir pour effet que de nourrir le cycle de la violence au Moyen-Orient et d'élargir dangereusement l'étendue de ce conflit tragique.

Cette action regrettable illustre la nécessité de réelles négociations en vue d'une solution politique du conflit du Moyen Orient. La politique canadienne demeure d'encourager, dans la mesure de nos possibilités, les efforts constructifs en vue de telles négociations.